

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2 - 2024

Séance du : 12 février 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mille vingt quatre le douze février à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

Absents Excusés : HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle

Absent :

Date de convocation : 05/02/2024

Date d'affichage : 05/02/2024

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : GAUDIN-LEVERT Natacha

L'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales dispose qu'au début de chacune de ses séances, l'assemblée délibérante nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Un membre du conseil municipal est invité à se présenter pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

En conséquence, il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

- **DECIDE** à l'unanimité de ne pas procéder au bulletin secret à cette nomination comme le permet l'article L2121-21, dernier alinéa du CGCT
- **NOMME** GAUDIN-LEVERT Natacha pour remplir ces fonctions.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire